

Création d'une Drop Zone, DZ, pour l'hélicoptère du SAMU, c'est un projet qui tient à cœur le Maire de Saint-Médard, soutenu par son équipe municipale. Rencontre avec Sébastien Deshayes pour connaître ses motivations et l'intérêt de ce projet.

Monsieur le Maire, pourquoi ce projet de Drop Zone est important pour vous ?

« Etant ancien chef de groupe, sapeur-pompier, j'attache une attention toute particulière à la santé, à la sécurité et je sais, oh combien, le temps est compté quand on parle d'accident vasculaire cérébral, de douleur thoracique, d'arrêt cardiaque, de traumatisé grave. Les conditions de la médecine, de nos jours, sont telles qu'il est nécessaire de concentrer les unités de soins pour en accroître la fiabilité, la qualité, la rentabilité, alors que la démographie médicale est en crise. Tout gain de temps médical est un bénéfice non négligeable pour le système de soins ».

Quel est l'intérêt sur votre commune ?

« D'un point de vue technique, il faut savoir que la nuit, l'hélicoptère ne peut pas se poser n'importe où. Vous en parlez justement dans vos colonnes, article paru le 20 janvier sur la commune d'Aurec-sur-Loire où « à deux reprises, au cours du mois de décembre, l'hélicoptère du SAMU n'a pas pu se poser sur la commune ». Depuis, des équipements ont été installés à savoir des projecteurs puissants, une station météo... Et Saint-Médard sera équipé également parce que la vie de mes administrés n'a pas de prix, voici l'intérêt essentiel de ce projet ».

Côté pratique, où va se trouver cette drop zone ?

« Elle va se situer au cœur du village, à l'entrée de Bourg. En effet, la commune va acquérir un terrain, et je remercie, M. et Mme Louis Tisseur, propriétaire de la parcelle, de contribuer à ce beau projet. La plateforme sera aménagée Route de l'Etang et l'éclairage connecté sera activé uniquement par le SAMU en cas d'intervention ».

Rappel : Actuellement, seuls les VML de nuit, Véhicules Médicalisés Légers, peuvent intervenir en soutien des sapeurs-pompiers. Question délai, il faut compter 25 à 30 minutes contre 7 minutes pour l'hélicoptère.

La vie de mes administrés n'a pas de prix

Écrit par DA FONTE LAURA

Mercredi, 30 Janvier 2019 09:00 -



Le montant estimé du projet est évalué à 80 000 euros HT avec l'acquisition du terrain.